

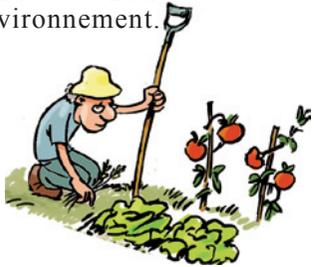
Le **Symbo** accompagne les communes et la population dans leur démarche de réduction de l'usage des pesticides. Il met à votre disposition divers outils.

Une exposition «Zéro pesticide dans nos villes et villages»

qui présente les dangers des pesticides, les alternatives à leur usage.



Un livret pour les jardiniers amateurs exposant les pratiques respectueuses de notre santé et de notre environnement.



Un guide technique pour les agents des espaces verts des collectivités.



en savoir +

www.etang-de-l-or.com/vertdemain.htm

Le Symbo vous invite à consulter la rubrique de son site internet consacrée au programme Vert Demain. Vous pourrez y trouver de nombreuses informations : guides, liste des partenaires associés au Symbo. Plus de renseignements : pthelier@symbo.fr

Zéro Pesticides
www.zeropesticides.fr

Ministère de l'agriculture
<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Ecophyto Pro en zones non agricoles
www.ecophytozna-pro.fr

Plante & cité
www.plante-et-cite.fr

Agence de l'eau
www.eaurmc.fr



Outils de communication du Programme Vert Demain issus d'une version réalisée par le Siel et mise à la disposition du Symbo – Conception initiale de l'exposition « Zéro Pesticide » par Loiret Nature Environnement, la FREDON Centre et les Jardiniers de France – Illustrations réalisées par Dominique Charron, le Toit à Vaches.

Symbo

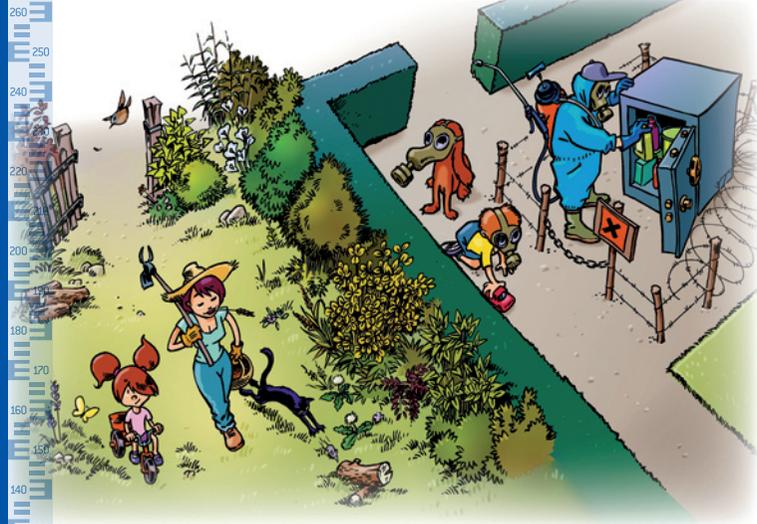
130, chemin des Merles
34 400 Lunel
contact
secretariat@symbo.fr

téléphone
04 67 22 00 20
site
etang-de-l-or.com



Le bassin de l'Or Zéro pesticide

gestion de l'eau biodiversité



Des communes s'engagent vers la suppression des pesticides dans les espaces publics. En modifiant leurs pratiques, elles nous offrent une meilleure qualité de vie.

Ensemble, mobilisons-nous !



Symbo syndicat mixte du bassin de l'Or

Mise en page et textes : P. Thélier & E. Le Pommelet - Symbo / Impression : Impact Imprimerie - 2013 / Ne pas jeter sur la voie publique



La responsabilité de tous...

Modifier nos pratiques de désherbage, c'est :

- protéger notre santé
- protéger l'environnement
- améliorer la qualité de l'eau et réduire le coût de potabilisation
- améliorer notre qualité de vie



En s'engageant, les communes :

- sont exemplaires auprès de la population et des acteurs économiques
- contribuent à diffuser des pratiques innovantes et durables
- s'affranchissent voire dépassent les contraintes réglementaires sur les pesticides.

Tous ensemble, mobilisons-nous en acceptant un autre espace urbain et en adoptant l'attitude « zéro pesticide » dans nos jardins.



Les pesticides, conçus pour lutter contre les « ravageurs », sont responsables de troubles de la santé (maladies, diminution de la fertilité...). Difficilement dégradables, on les retrouve partout, dans les nappes souterraines, les cours d'eau, les milieux naturels comme l'étang de l'Or.

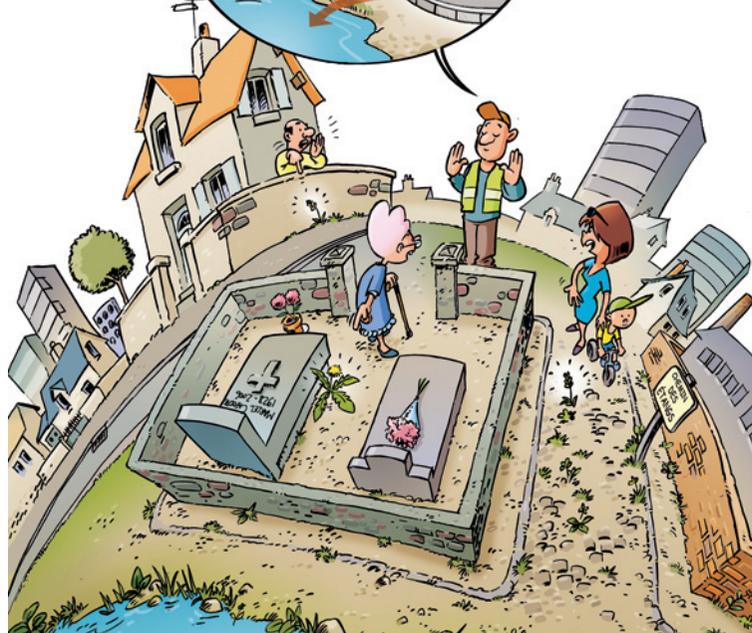
PAR INHALATION

PAR INGESTION

PAR CONTACT DE LA PEAU



Les voies de contamination



Plus d'une dizaine de communes du bassin versant de l'étang de l'Or se sont engagées dans un **Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)**.

Ces plans s'inscrivent dans le **Programme Vert Demain** dont l'objectif est de réduire l'utilisation des pesticides et engrais dans les villes et villages. Le ruissellement urbain est une source de pollution importante pour les milieux naturels et la ressource en eau. On estime qu'au moins 35% des produits phytosanitaires appliqués en ville sont ensuite lessivés jusqu'aux milieux naturels et nappes phréatiques.

Le PAPPH permet à la commune d'évaluer les risques de pollution liés à ses pratiques d'entretien des espaces verts, en fonction de la configuration des lieux. Elle peut ensuite adopter une **gestion différenciée** selon les sites à entretenir (parcs, bords des routes, stades, cimetières).

